



Département de l'Agriculture, des Ressources
En Eau et de l'Environnement

Le Commissaire



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /2019/UEMOA/WACA/ResIP
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MISE EN PLACE
D'UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DANS LE CADRE DU PROJET
WACA RESIP**

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), par l'entremise de la Banque Mondiale, a lancé le Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP).

Ce projet régional multi-pays dont l'objectif est de renforcer la résilience des communautés et des biens côtiers dans six (06) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, couvre le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Togo. A cet égard, il vise à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des six (06) pays bénéficiaires et à réduire les risques communs auxquels ils sont exposés, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, qu'ils soient similaires pour la totalité ou la plupart des pays ou de nature transfrontalière.

Dans le cadre des activités du projet, il prévu le recrutement d'un consultant chargé de la mise en place d'un mécanisme de Gestion des Plaintes de la Composante régionale dudit projet.

2. L'objectif global :

L'objectif global de la mission consiste à mettre en place un mécanisme unifié et efficace de gestion des plaintes concernant la composante régionale du Projet WACA ResIP.

3. De façon spécifique, la mission dans le cadre de cette étude consiste à proposer un mécanisme opérationnel permettant de :

- mettre en place une variété de points d'entrée ;
- clarifier les parties prenantes (potentielles) et identifier les partenaires institutionnels ;
- assurer la confidentialité ;
- clarifier les politiques, procédures et rôles ;
- fournir des options aux plaignants ; et
- offrir un service accueillant et gratuit.

4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de quatre (04) mois.
5. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement, invite les Cabinets d'Etudes ou Groupement de Cabinets d'études ou les Organisations non gouvernementales (ONG) à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
6. Les Bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études ou les Organisations non gouvernementales (ONG) intéressés sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêts, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en ces prestations en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, moyens matériels, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).
7. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection des candidats seront conformes aux règles et procédures de la Banque Mondiale et du Manuel de procédures du Projet.
9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Consultant »	30
2 - « Expérience spécifique du Consultant »	60
3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10
Total des points	100

10. Pour tous renseignements, veuillez contacter par téléphone :


- **Michel SIMPORE** - Tél. : +226 25 31 88 73 poste 87 72
Email : msimpore@uemoa.int
- **Ousmane ILBOUDO**
Email : oilboudo@uemoa.int

Aux jours et heures suivants :

- Du lundi au vendredi, de 07 H 30 mn à 12 H 30 mn et de 13 H 30 mn à 16 H 30 mn

11. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires, peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard **le 04 novembre 2019 à 9 heures 30 mn précises heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au complexe administratif sis à Ouaga 2000.

L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêts devra être scellée et portée visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant chargé de la mise en place d'un mécanisme de Gestion des Plaintes de la composante régionale du Projet WACA ResIP** ». 

**Commissaire chargé du Département de
l'Agriculture, des Ressources en Eau et de
l'Environnement, par intérim**



Pr. Michel Filiga SAWADOGO

